



VILLE DE
SANCOINS

Décision du Maire
N°200/2026

**Objet : Mouvements de crédits en section d'investissement –
budget principal Ville 2026**

Le Maire de la Commune de SANCOINS,

Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil Municipal lors de sa séance du 26 février 2026 adoptant le budget principal Ville 2026 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal lors de sa séance du 26 février 2026 approuvant la fongibilité des crédits en sections de fonctionnement et d'investissement et autorisant Monsieur le Maire à procéder à des mouvements de crédits, de chapitre à chapitre (sauf crédits relatifs aux dépenses de personnel), dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chaque section ;

Vu la décision du Maire n°98/2026 du 4 mai 2026 portant mouvement de crédits en section d'investissement du budget principal Ville ;

Vu la délibération du Conseil Municipal lors de sa séance du 25 juin 2026 approuvant une Décision Modificative Budgétaire du budget principal Ville ;

Vu la décision du Maire n°157/2026 du 16 juillet 2026 portant mouvement de crédits en section d'investissement du budget principal Ville ;

Considérant les besoins de crédits identifiés en section d'investissement sur le budget principal 2026 ;

Considérant la nécessité d'opérer des mouvements de crédits afin de répondre à ces besoins ;

DÉCIDE

Article 1 : de procéder en section d'investissement aux mouvements de crédits suivants :

Opérations / Comptes concernés	Motifs d'ajustement des crédits	Dépenses
Opération 14 « Travaux des Bâtiments » - compte 2031	Ajout des frais liés au diagnostic avant travaux pour installation de chaudières gaz au sein des écoles et du gymnase	+ 900,00 €
Opération 14 « Travaux des Bâtiments » - compte 21351	Ajout des frais d'intervention sur l'armoire électrique et frais de contrôle suite aux travaux effectués au Centre Oscar Méténier	+ 3 605,00 €
AP/CP n°2026-003 Rénovation énergétique de France Services	Augmentation des crédits suite à des frais de publicité plus élevés	+ 988,00 €
Opération 15 « Matériels divers services techniques » - compte 2188	Achat d'un micro-onde pour le gîte d'étape	+ 110,00 €

Opérations / Comptes concernés	Motifs d'ajustement des crédits	Dépenses
Opération 26 « Mobiliers et matériels administratifs » - compte 2185	Achat d'un téléphone fixe pour le service Ressources Humaines	+ 300,00 €
Opération 27 « Mobiliers et matériels scolaires » - compte 21841	Achat d'une plastifieuse pour l'école maternelle	+ 200,00 €
AP/CP n°2024-001 Rénovation de l'éclairage public	Ajustement de l'enveloppe pour équilibrage de la section d'investissement (crédits non consommés sur AP/CP)	- 6 103,00 €
TOTAL :		0,00 €

Article 2 : de dire que le Conseil Municipal sera informé de ces mouvements de crédits dès sa prochaine séance.

Article 3 : la présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la Commune de SANCOINS.

Article 4 : Madame la Directrice Générale des Services de la Commune de Sancoins et le Service de Gestion Comptable du Trésor Public sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

A Sancoins, le 09/10/2026

Monsieur le Maire,
Pierre GUIBLIN

The image shows a circular official stamp of the 'MAIRIE DE SANCOINS' in the 'CHER' department, established in 1860. Overlaid on the stamp is a large, stylized handwritten signature in dark ink.

Date de publication : 09/10/2026
Mode de publication : mise en ligne.